

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2021

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	13
Date de convocation	22/10/2021
Date d'affichage	29/10/2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt sept octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Étaient présents : Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Romuald LEPRINCE, Jean-Noël LEPAGE, Rachel FAVEAUX, Pascal LEPAGE, Esperanza LULLO, Julien FABER, Magali PLATAT, Sophie KOLLROS, Raoul PURSON

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL

Absents excusés : Yvon PERIDON donnant pouvoir à Agnès ROUX, Frédérique SERRE donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE.

M. Raoul PURSON est nommé secrétaire de séance.

INDEMNITE KILOMETRIQUE

2021-10-D07

Le Maire informe le conseil municipal que Myrtille ROUSEAU, chargée de communication, est amenée à utiliser son véhicule personnel pour des déplacements professionnels (distribution de plis, prises de photos...).

Il propose de prendre en charge les frais occasionnés par ces déplacements selon le barème en vigueur.

Catégorie (puissance fiscale véhicule)	Jusqu'à 2000 km	De 2001 à 10 000 km	Après 10 000 km
5 CV et moins	0.29 €	0.36 €	0.21 €
6 et 7 CV	0.37 €	0.46 €	0.27 €
8 CV et plus	0.41 €	0.50 €	0.29 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, d'indemniser Mme Myrtille Rousseau pour ses déplacements professionnels et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20211027-2021-10-D07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2021

Publication : 05/11/2021